



VENDEUIL  
Bulletin Municipal  
n° 08 - 2010  
30 NOVEMBRE 2010



**Présidence** : Alex LESBROS, Maire

**Etaient présents** : Maryline DELOT, Martial MARLIERE, Pascal MAERTENS, Frédéric BAILLY, Nicole BOURGAUX, Pascal DEGRANDE, Eric DRAN, Françoise MINET, Vincent NETTELET, Marie-Jeanne PELLETIER

**Absents excusés** : Philippe BENOIT, André DA FONSECA, David HINZ, Sylvain DUPLOUY

**Assistait également** : Céline DELIMAUGES

°°°

**Questionnaire « cantine-garderie »** : La municipalité tient à remercier les familles des enfants scolarisés à Vendeuil pour avoir bien voulu répondre au questionnaire qui leur a été remis. Il en ressort, à notre grande satisfaction, que de nombreuses familles sont intéressées. En effet, sur les 56 familles qui ont répondu, il y aurait 42 enfants qui fréquenteraient la cantine tous les jours de scolarité, une vingtaine deux jours par semaine et neuf de temps en temps. Il semblerait que cette cantine soit attendue par beaucoup.

Le permis a été déposé et les travaux seront finis pour juin 2011.

Un tel projet est devenu une nécessité dans notre village afin de répondre aux attentes grandissantes des familles et ainsi maintenir l'attractivité de notre commune et nos cinq classes.

Il reste de nombreux points à éclaircir concernant la cantine-garderie. Nous vous tiendrons informés. La seule affirmation est l'ouverture de la cantine - garderie pour la rentrée 2011.

**COLLEGE - Participation au séjour à la neige** : Suite à la demande du collège pour une participation de notre commune au voyage à la neige de 7 élèves, le conseil municipal a décidé d'attribuer une participation de 50 € par élève.

**TARIF 2011** : Pas d'augmentation du prix des salles mais un rappel des tarifs pratiqués

### Salle de la mairie

- personnes extérieures à Vendeuil 300 € (arrhes 150 €)
- personnes habitant Vendeuil 200 € (arrhes 100 €)
- chauffage supplémentaire 30 €

### Salle du stade

- personnes extérieures à Vendeuil 120 € (arrhes 60 €)
- personnes habitant Vendeuil 70 € (arrhes 35 €)
- chauffage supplémentaire 30 €

### Vin d'honneur

- personnes extérieures à Vendeuil 70 €
- personnes habitant Vendeuil 50 €

Il est rappelé que les prix « préférentiels » pratiqués pour les habitants de Vendeuil doivent rester pour eux-mêmes et non pour faire bénéficier quiconque de ces réductions.

Pour les associations du village, une utilisation de salle gratuite puis 100 € pour la Mairie et 20 € pour le stade.

### Tarif de l'eau 2011

Abonnement : 28 € au lieu de 27 €

Consommation : de 1 à 500 m<sup>3</sup> : 0.55 € au lieu de 0.50 €

+ de 500 m<sup>3</sup> : 0.45 €

### Tarif pêche

Pas d'augmentation pour 2011 excepté pour les barques « personnes extérieures » qui passent de 60 à 70 €.

- Carte à l'année personnes extérieures à Vendeuil 30,00 €
- Carte à l'année personnes habitant Vendeuil 15,00 €
- Ponton personnes extérieures à Vendeuil 60,00 €
- Ponton personnes habitant Vendeuil 50,00 €
- Barque personnes extérieures à Vendeuil 70,00 €
- Barque personnes habitant Vendeuil 50,00 €
- Carte à la journée au Café-tabac « Le sanilhac » 4,50 €  
sur l'étang 7,00 €

*Il est rappelé aux locataires de pontons que le renouvellement de la location doit se faire impérativement entre le 1<sup>er</sup> et le 15 janvier. Après cette date, les pontons seront considérés comme libres et reloués.*

**Rempoissonnement** : Un rempoissonnement de l'étang communal a eu lieu le vendredi 05 novembre 2010. 110 Kg de sandres ont été déversés dans l'étang. La pêche sera ouverte à compter du 13 décembre 2010.

**Tarif charrois** : Le prêt de la remorque pour le transport à la déchetterie par les employés communaux passe de 30 € à 40 €. Cela peut sembler cher aux usagers mais ce service représente un coût, du temps à passer et l'utilisation du matériel.

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE** : Une enquête publique est prescrite du 04 janvier 2011 au 02 février 2011 inclus afin de déclarer d'intérêt général le projet d'entretien et de restauration des cours d'eau du bassin versant de l'Oise Aval. Le dossier est disponible en Mairie, une permanence du commissaire enquêteur aura lieu à Vendeuil le mardi 04 janvier 2011 de 09h à 12h et le samedi 15 janvier 2011 de 09h à 12h.

**CCAS - Colis aux personnes âgées de 70 ans et plus** : Comme tous les ans le CCAS effectuera bientôt sa distribution de colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus. Cette distribution aura lieu du 20 au 23 décembre 2010. Le CCAS en profite pour rappeler qu'un oubli est toujours possible, notamment concernant les invitations aux repas. Si vous ou votre conjoint a 60 ans ou les aura dans l'année et que vous n'êtes pas invités aux repas, merci de le signaler au secrétariat de Mairie.

**TRAVAUX SALLE DU STADE** : Très prochainement les radiateurs électriques de la salle du stade vont être remplacés. Une mise en conformité électrique nécessaire sera également effectuée.

**MARCHE DE NOËL** : Le Marché de Noël de l'école aura lieu cette année le vendredi 10 décembre à 18h30 à la salle de l'ancienne école de Remigny.

**GOUTER DE NOËL** : Le goûter de Noël sera offert par la commune et l'Association des Parents d'élèves aux enfants de l'école. Le matin pour les classes maternelles et l'après midi pour les primaires. Des contes de Noël seront proposés aux enfants et le Père Noël sera présent pour la distribution des cadeaux.

**CYCLO-CROSS** : Il aura lieu le dimanche 12 décembre 2010 à 13h30 et se déroulera comme d'habitude chemin des « Basserons » et rue des Falaises. Venez nombreux.

**ARRET D'AUTOCAR RUE SAINT JEAN** : Un petit abri d'arrêt d'autocar va être acheté par la municipalité et installé rue St Jean. La commission des travaux le choisira le plus « esthétique » possible.

**ILLUMINATION DU VILLAGE** : Notre village va bientôt revêtir son habit de fête. Deux nouvelles décorations « poteau » ont été achetées et viendront compléter l'avenue Paul Carette.

Un joli sapin orne la place du 18 juin 1940, gracieusement offert par M. Mme DELOT Pierre. Après les fêtes, si votre sapin a des racines, vous pourrez le ramener à la mairie, il sera replanté.



**CONCOURS DE MAISONS ILLUMINEES** : La municipalité a décidé de reconduire le concours de maisons illuminées.

Les membres du jury passeront noter les maisons entre le 20 et le 31 décembre 2010. Les résultats seront donnés lors de la **cérémonie des vœux du Maire, prévue le 8 janvier 2011 à 18 h 30.**

Dix récompenses vont être attribuées :

1er prix	90 € en bon d'achat
2ème prix	60 € en bon d'achat
3ème prix	45 € en bon d'achat
4ème prix	30 € en bon d'achat

Du 5ème au 10ème prix, une bouteille de champagne.

Les lauréats seront avertis de leurs futures récompenses. Ces prix ne seront remis qu'aux personnes présentes ou représentées.

ooo

- pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales avant le 31.12.2010
  - pensez au recensement militaire

ooo

### **PROCHAINES MANIFESTATIONS**

- Marché de Noël du groupe scolaire : REMIGNY le 10.12.2010 à 18 h 30
  - Cyclo-cross le 12.12.2010 à 13h30
- 11.12.2010 Assemblée générale de l'association de pêche
  - Goûter de Noël du groupe scolaire : 17.12.2010

ooo

***Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent  
de bonnes fêtes de fin d'année  
et vous invitent aux vœux de la municipalité  
le samedi 08 janvier 2011 à 18h30  
avec remise des prix aux lauréats du concours « Maisons  
illuminées »***

